

Rapport annuel 2017 de la Plateforme nationale pour les sans-papiers

Les séances de la Plateforme ont toujours été bien fréquentées cette année, et nous avons eu de nombreuses discussions animées. Nous ne manquons jamais de sujets à traiter ! Pour la Plateforme, l'année 2017 a commencé avec une déception initiale et une grosse surprise. Notre rencontre annuelle avec le SEM, lors de laquelle nous rencontrions pour la première fois la vice-directrice Cornelia Lüthy, nous a d'abord paru peu encourageante. À ce moment-là, nous ne savions pas que dans les coulisses, l'opération Papyrus à Genève était déjà en pleins préparatifs, et qu'elle pourrait bientôt être prise pour modèle par d'autres cantons. La réglementation facilitée des cas de rigueur est une revendication phare de la Plateforme depuis de nombreuses années, qui a finalement été réalisée à Genève, en collaboration avec la Confédération. L'opération genevoise sert maintenant d'impulsion pour que de nouvelles possibilités de régularisation soient aussi négociées dans d'autres cantons. Certains ont déjà commencé à travailler en ce sens, avec plus ou moins de succès.

La **Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga** nous a également invités à une rencontre en petit comité. C'était l'occasion de lui rappeler nos revendications et de parler avec elle de l'Opération Papyrus et des conditions de son extension à d'autres cantons.

En février 2017, le canton de Genève a annoncé le lancement de « **l'Opération Papyrus** ». Ce projet pilote vise à régulariser des personnes sans statut légal qui vivent et travaillent depuis de nombreuses années à Genève et sont bien intégrées. Il a aussi pour objectif de faire sortir de l'ombre les secteurs de travail qui emploient des personnes sans statut légal, en exerçant un contrôle accru sur le marché du travail. En mettant sur pied des critères objectifs et une procédure simplifiée, cette opération devrait permettre à de nombreuses personnes d'accéder à un statut légal et de défendre leurs droits. Même si elle n'est pas parfaite (les critères permettant la régularisation par le biais de Papyrus demeurant stricts), l'opération Papyrus démontre que des solutions pragmatiques existent et qu'elles peuvent être mises en œuvre rapidement. De plus amples informations sur cette opération sont disponibles sur le site www.ccsi.ch

L'année 2017 fut aussi celle des obstacles placés sur la route des demandeurs-euses d'asile débouté-e-s présent-e-s depuis longtemps en Suisse, aussi appelés « bénéficiaires de l'aide d'urgence ». A Zurich, on a par exemple introduit de nouvelles mesures de restriction des libertés pour les demandeurs-euses d'asile débouté-e-s (restrictions de périmètre, obligation de s'annoncer deux fois par jour) ; quant à Bâle, la procédure pénale à l'encontre des personnes récemment régularisées a été durcie. Dans les deux cas, cela a mené à des actions de résistance du terrain. La Plateforme joue alors un rôle important d'échange des différentes expériences.

Le concept d'**urban citizenship**, ou citoyenneté urbaine, s'est aussi développé dans plusieurs cantons. Ce concept, issu notamment d'une expérience réussie à New York, lie le droit d'avoir des droits et l'accès aux ressources au domicile des habitant-e-s d'une ville, et non à leur origine ou à leur statut légal. Toutes les personnes qui vivent dans un endroit donné et y participent à la vie quotidienne doivent avoir les mêmes droits et le même accès aux ressources. Il en va de la participation légale, sociale, politique et culturelle de tou-te-s les habitant-e-s de la ville. Un instrument qui pourrait s'avérer utile dans ce contexte est la **CityCard**, dont l'introduction principalement à Zurich et à Berne est pour le moment très suivie. Cette carte urbaine doit permettre à tou-te-s les habitant-e-s de s'identifier en cas de besoin indépendamment de leur statut de séjour.

À Zurich et à Berne, ces initiatives ont mené à des discussions avec les autorités et le monde politique, des manifestations publiques, et, à Zurich, à la création d'une association Züri City Card.

En mai, la Plateforme a publié en allemand la **brochure « Aucune employée de maison n'est illégale »**, rédigée par Julia Egenter, éditée par Elisabeth Joris et Bea Schwager, et mise en page par Florian Albrecht. La collaboration s'est très bien déroulée. La brochure s'adresse à un large public, dans le but de le rendre attentif à un sujet peu (re)connu. Elle traite du nombre approximatif de femmes sans statut légal employées dans des foyers privés, de leurs conditions de travail, ainsi que du contexte socio-politique et des possibilités de changement. Elle renoue les fils de la campagne passée, et renvoie à la Convention de l'OIT sur un travail décent pour les travailleurs-euses domestiques, signée par la Suisse, qui s'applique à toutes et tous sans exception et fournit dès lors une protection en matière de droit du travail pour les employées de maison sans statut légal. La brochure s'adresse aussi directement aux employées de maison sans statut légal, leur indique les associations dans lesquelles elles peuvent trouver un soutien, et indique la marche à suivre aux employeurs-euses qui dans les circonstances actuelles voudraient assumer leurs responsabilités. Depuis lors, la brochure a également été traduite **en français**, grâce au travail minutieux accompli bénévolement par Thérèse Thévenaz, Armin Murmann et Laetitia Carreras de Genève. Les fonds pour la production des éditions allemande et française ont été trouvés auprès de fondations et d'organisations diverses, ce qui nous a permis de couvrir les frais. Que tous les généreux donateurs et donatrices soient ici une fois encore remercié·e·s.

L'année 2017, avec **cinq séances**, a été une année de travail intensif mais très stimulante pour les participant·e·s à la Plateforme. Nous avons instauré pour chaque séance une partie **d'échange d'expériences de terrain** sur différentes thématiques, comme par exemple l'opération Papyrus, ou l'accès à la santé, etc. Ces échanges préparés sur la base d'un certain nombre de questions préalables nous permettent de prendre connaissance des réalités de terrain – parfois fort différentes – des unes et des autres. La Plateforme a également traité des différentes propositions en discussion au Parlement, dont l'initiative parlementaire du Conseiller national Ulrich Giezendanner, qui visait à relever les sans-papiers de l'obligation de s'affilier à l'assurance-maladie. Lors d'une séance de la Plateforme qui s'est tenue au Palais fédéral, les acteurs et actrices de terrain ont pu partager leurs expériences avec les parlementaires présent·e·s et mettre en lumière certaines problématiques. C'est notamment grâce à cet échange que la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, chargée de l'examen préalable, a rejeté cette initiative parlementaire.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont engagé·e·s en faveur des droits des personnes sans statut légal en Suisse tout au long de l'année 2017.